

**LA GOULE**



**Editeur** Société des Forces Electriques de La Goule  
Route de Tramelan 16  
2610 Saint-Imier  
Tél. 032 942 41 11 Fax 032 942 41 82  
info@lagoule.ch www.lagoule.ch

**Photos couleur** Couverture : La Goule  
Intérieur : pages 5, 8, 13 et 16, La Goule

**Photos noir/blanc** La Goule  
**Impression** Le Franc-Montagnard SA, 2350 Saignelégier





## Sommaire

# Rapport de gestion 2010

<b>Organes</b>	Organes de la société	03
<b>Activités</b>	Activités en 2010	04
<b>Informations</b>	Politique énergétique	06
<b>Analyse</b>	Bilan énergétique de La Goule	07
<b>Statistiques</b>	Production et achat d'énergie en 2010	
	Débit du Doubs en 2010	09

## Résultats financiers

<b>Comptes annuels</b>	Compte de profits et pertes 2010	10
	Commentaires sur les comptes	11
	Administration et personnel	12
	Bilan au 31 décembre 2010	
	- Actif	14
	- Passif	15
	Tableau de financement 2010	17
	Annexe aux comptes	18
	Emploi du bénéfice	19
	Rapport de l'organe de révision	20



## Organes

## Organes de la société

### Conseil d'administration

*Fonction expirant  
le jour de  
l'assemblée  
générale ordinaire  
de 2011*

**MM.**

**Mario Annoni**

**Beat Grossenbacher**

**Arturo Egli**

**Roland Donzé**

**Vincent Gigandet**

**Jacques Zumstein**

président, ancien conseiller d'Etat, La Neuveville,  
vice-président, directeur FMB Energie SA, Wabern  
administrateur-délégué, FMB Energie SA, Ennetturgi  
industriel, Les Emibois  
économiste, Le Bémont  
ancien directeur CP AI-JB, Saint-Imier

### Secrétaire du conseil d'administration

**Marcel Adam**

chef des services administratifs, Les Breuleux

### Direction

**Pierre-Denis Jauss**

ingénieur ETS, Bienne

### Chefs de services

**Marcel Adam**

fondé de pouvoir, comptable diplômé, chef des services  
administratifs, Les Breuleux

**Patrice Girardier**

fondé de pouvoir, ingénieur ETS, chef du service  
d'exploitation, Saint-Imier

### Organe de révision Ernst & Young SA

Berne



## Activités en 2010

### Production

La production d'électricité de notre usine a été légèrement meilleure en 2010 qu'elle ne l'avait été en 2009. Avec 21,96 GWh, la moyenne de production décennale de 25,16 GWh n'aura, cette année encore, pas été atteinte. Malgré le peu d'eau écoulee dans le Doubs, l'usine a cependant pu être exploitée sans interruption toute l'année.

Dans l'objectif d'adapter le « règlement d'eau » régissant l'utilisation du Doubs franco-suisse entre Les Brenets et Goumois, une étude a été lancée pour évaluer le potentiel d'amélioration des écosystèmes et des débits du Doubs à travers notamment les trois centrales du Châtelot, du Refrain et de La Goule. Un premier essai de démodulation de l'écluse du Châtelot a ainsi été mené dans le courant de l'été 2010, qui sera suivi d'un second en 2011. Ces essais permettront de tirer des conclusions utiles et précises pour atteindre une meilleure gestion du cours d'eau et de mieux cerner le potentiel de production d'énergie hydroélectrique respectueuse de l'environnement sur ce tronçon de rivière. La Goule, dernière centrale sur le Doubs franco-suisse, joue un rôle important dans cette étude et prend la chose très au sérieux dans la perspective du renouvellement de la concession de l'usine en 2024.

### Distribution

Exception faite des travaux indispensables et nécessaires au bon fonctionnement de notre réseau, l'année 2010 aura en majeure partie été consacrée à la construction et à la mise en service des deux parcs éoliens de Juvent au Mont-Crosin et d'Alpiq au Peuchapatte. Indépendamment des diverses polémiques nées autour de ces installations, La Goule a rempli sa mission en raccordant ces deux sites de production à son réseau moyenne tension.

Statistiquement, ce seront plus de 45 km de câbles souterrains qui auront été posés en 2010. Une longueur équivalente de lignes aériennes pourra ainsi disparaître du paysage du Mont-Crosin. Hormis quelques rares mais toujours gênantes pannes survenues de manière très locale, notamment aux Brenets et à Cormoret, notre réseau s'est bien tenu en 2010.

La Goule modernise son parc automobile. Un nouveau camion-grue remplace dès cette année l'ancien Unimog, vieux de plus de 25 ans.

### Vente d'énergie

Après le léger recul conjoncturel de 2009, la consommation d'électricité de nos clients a repris l'ascenseur en 2010. Avec 112,16 GWh, nous constatons une augmentation de nos ventes de 2,95 % par rapport à 2009 mais de seulement 0,24 % par rapport à 2008 (111,89 GWh), précédente année record. La Goule fait un grand pas en remplaçant, projet longtemps remis, les anciens compteurs d'électricité encore mécaniques chez la plupart de nos clients, par la toute nouvelle génération d'appareils électroniques permettant la lecture à distance. Elle se place, ainsi que ses clients, dans la meilleure position pour envisager une gestion moderne de la demande et de la consommation d'énergie électrique.

2009 2010

### Résultats

(en milliers de francs)

Chiffre d'affaires	26'215	28'907
Produits d'exploitation	27'352	30'079
Charges d'exploitation	25'268	26'435
Résultat d'exploitation	2'084	3'645
Bénéfice de l'exercice	1'543	1'601

### Bilan

Actif immobilisé	9'093	11'381
Actif circulant	21'243	21'707
Fonds propres	8'672	9'192
Fonds étrangers		
Court terme	8'517	8'265
Long terme	11'474	14'556

### En GWh

Vente d'électricité	108.94	112.16
Production	19.98	21.96
Production « Landi »	0.08	0.09
Achats totaux	92.36	94.59
Moyenne annuelle de production des 10 dernières années	25.16 GWh	

### Personnel

Effectif		
Collaborateurs	42	38
dont apprentis	6	5
Equivalent plein temps	37.6	33.4

### Clients approvisionnés

8'372 8'371

### Réseau de distribution

en km 669 683

### Cantons approvisionnés :

Jura bernois (Vallon de St-Imier),  
Jura (Plateau franc-montagnard),  
Neuchâtel (Les Brenets).

P.S.: Considérant la nouvelle structure des fonds étrangers du passif et du calcul des chiffres à deux décimales, certains chiffres 2009 peuvent être différents par rapport au rapport de gestion 2009.





## Informations

## Politique énergétique

### Des défis à long terme

Polémique autour des éoliennes !

La population des Franches-Montagnes ainsi que les communes du Jura bernois (Mont-Crosin) ont joué la carte éolienne en espérant apporter une réponse constructive à nos problèmes énergétiques. Une politique incitative équivoque, quelques mauvais exemples et des entreprises trop pressées de bien faire ont rendu notre population méfiante, au point qu'un moratoire a été demandé qui permettra de mieux réfléchir aux implications à long terme des projets encore à venir.

Petite hydraulique au Theusseret !

La reconstruction d'une petite centrale hydraulique au Theusseret reste d'actualité. Un projet de réalisation ainsi qu'une notice d'impact sur l'environnement seront présentés aux instances compétentes du Doubs franco-suisse dans le courant de l'année 2011. Les obstacles à franchir seront nombreux jusqu'à la mise en service de cette nouvelle installation. La Goule aura la patience et la volonté de les surmonter.

Nouvelles grandes centrales !

La production indigène d'énergie électrique à La Goule ne couvre de loin pas les besoins de notre clientèle industrielle et privée. L'exploitation de grandes centrales de production restera pour longtemps encore un pilier important de notre approvisionnement.

Nous n'avons pas fini de discuter de la manière d'assurer la sécurité de notre approvisionnement énergétique en général et électrique en particulier. La garantie de cette sécurité doit cependant avoir la priorité dans le débat énergétique. La Goule, à l'instar des spécialistes de la branche, soutient que la construction de nouvelles grandes centrales est primordiale, considérant que le potentiel physique de l'énergie éolienne et solaire, ainsi que de la petite hydraulique, ne permettra pas de couvrir à temps la demande future en électricité.

Pour garantir un approvisionnement sûr, suffisant, respectueux de l'environnement et économiquement supportable, nous aurons besoin d'économiser l'énergie que nous consommons, de produire autant d'énergie renouvelable que possible, y compris à La Goule et de mettre à disposition de notre économie une quantité d'électricité suffisante issue de sources fiables à partir de grandes centrales de production d'électricité.

Continuons de faire confiance aux entreprises électriques suisses qui, depuis plus de 100 ans, ont toujours su agir comme il le fallait pour assurer notre approvisionnement et notre confort.

### Révision de la loi sur l'approvisionnement en électricité, vers une ouverture totale en 2015 ?

Le marché de l'électricité s'est ouvert aux grands consommateurs au 1<sup>er</sup> janvier 2009. Cette ouverture n'a cependant pas abouti au résultat espéré. Seuls quelques clients éligibles ont osé tenter l'aventure et ont changé de fournisseurs. Les gestionnaires de réseau dont nous faisons aussi partie peinent à justifier des tarifs qui devraient permettre d'entretenir et d'exploiter des réseaux électriques sûrs et performants. Dans ce contexte, certains doutent du sens de la libéralisation et remettent en question une ouverture totale du marché. Le Conseil fédéral l'a constaté et a réagi à la fin de 2009 en lançant la révision de la loi sur l'approvisionnement en électricité.

Entre les exigences de la loi, les directives et décisions de l'instance de régulation que représentent l'Elcom et les distributeurs, un consensus objectif devra être trouvé dans l'intérêt de chacun et du client final surtout, pour aboutir à une juste solution en 2015.



## Analyse

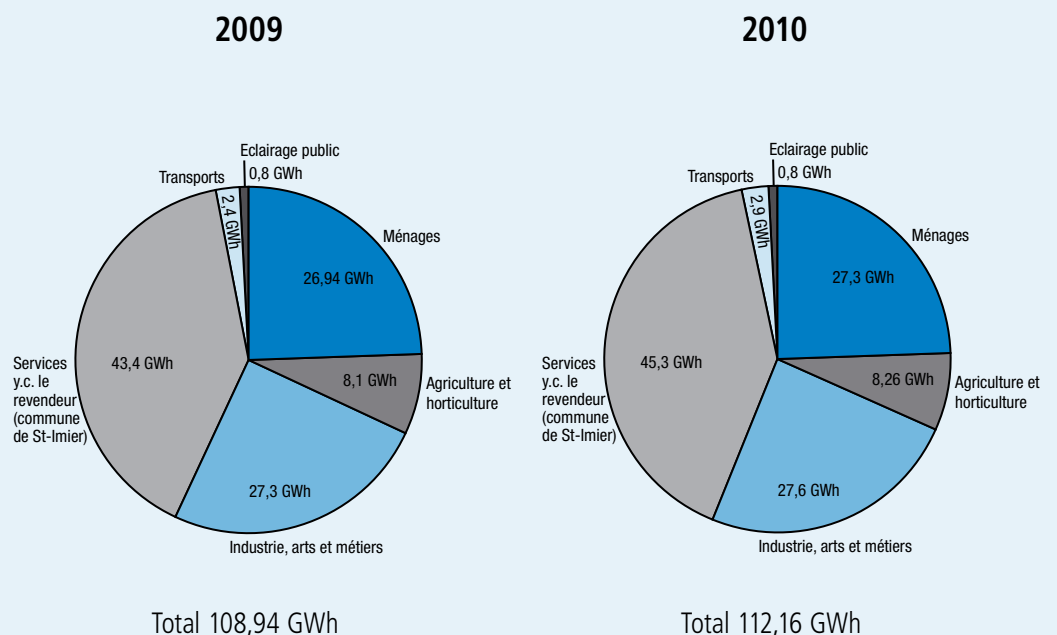
# Bilan énergétique de La Goule

En 2010, l'énergie distribuée dans le réseau de La Goule se chiffre à 112,16 GWh (108,94 GWh en 2009). La consommation a augmenté de 3,22 GWh, soit 2,95 % par rapport à 2009. Cette variation correspond à un hiver plus rigoureux que l'an passé ainsi qu'à une meilleure situation économique. Cette augmentation compense la baisse de 2,59 % enregistrée en 2009 par rapport à 2008 (111,89 GWh) suite à la situation économique morose.

L'usine de La Goule a produit 21,96 GWh (19,98 GWh en 2009). La production est supérieure à celle de 2009 de 1,98 GWh mais inférieure de 3,20 GWh à la moyenne annuelle des 10 dernières années (25,16 GWh).

Les achats d'énergie auprès de BKW FMB Energie SA et les autoproducteurs se sont élevés à 94,59 GWh (92,36 GWh). Cette augmentation d'achat de 2,23 GWh correspond au manque de production de l'usine et à l'augmentation de la consommation de nos clients. Les pertes réseau de 4,48 GWh (3,37 GWh) sont plus élevées par rapport à 2009 (1,11 GWh). Elles représentent 3,84 % des achats totaux. Les pertes réseau ne sont plus estimées depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2009 étant donné que nous procédons, en lieu et place d'un acompte, à un relevé effectif à la fin de l'année. De ce fait, les achats et les ventes effectives correspondent à l'année civile entière.

La part de consommation des différents secteurs d'activité a évolué l'année dernière selon le graphique ci-dessous :

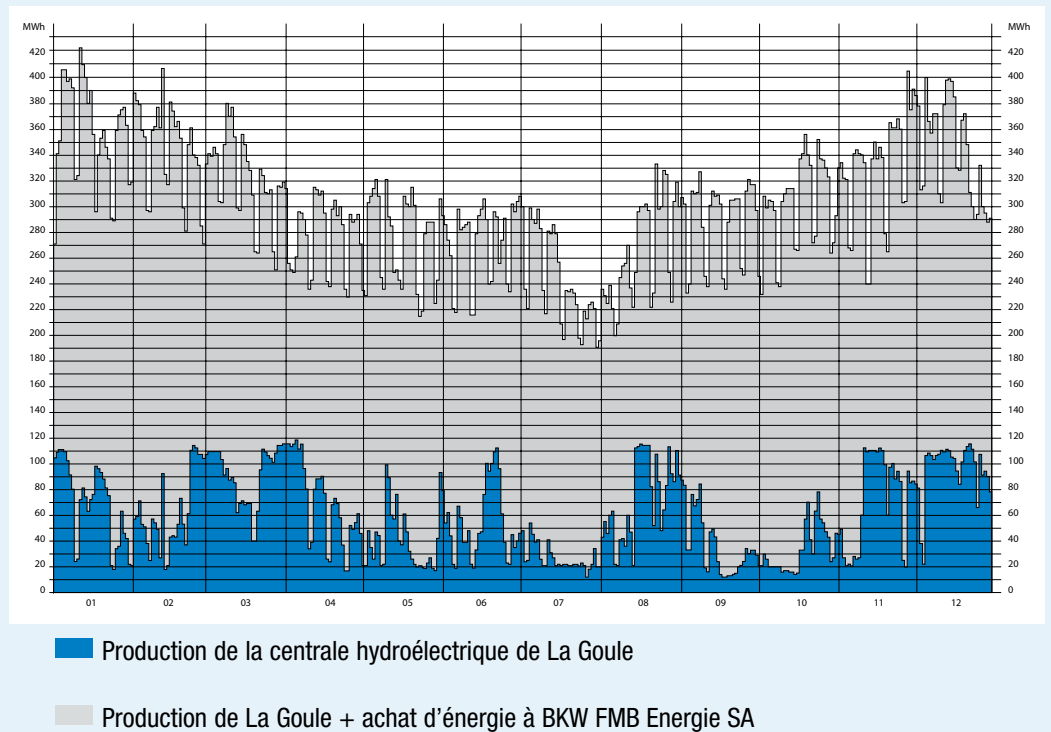




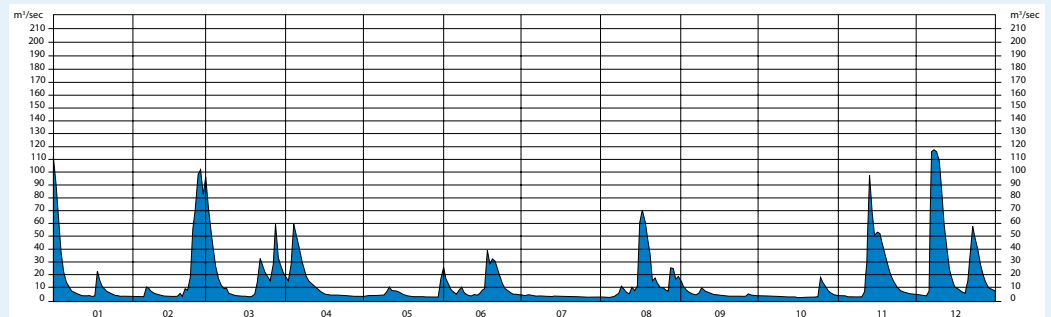


## Statistiques

## Production et achat d'énergie en 2010



## Débit du Doubs en 2010





## Compte de profits et pertes 2010

(chiffres arrondis à la centaine)

	2010 Fr.	2009 Fr.
<b>Produits</b>		
Ventes d'électricité	23'944'700	24'239'400
Prestations pour compte de tiers	4'963'100	1'976'400
Prestations propres activées	296'400	222'500
Autres produits	875'500	913'500
<b>Total des produits d'exploitation</b>	<b>30'079'700</b>	<b>27'351'800</b>
<b>Charges</b>		
Achats d'énergie électrique	13'146'700	14'094'700
Matériel et prestations de tiers	5'234'400	2'970'500
Charges du personnel	4'025'800	4'148'300
Autres charges		
Assurances	166'000	
Redevances et taxes	406'500	
Frais généraux divers	1'785'900	2'358'400
Amortissements	1'669'600	1'469'300
<b>Total des charges d'exploitation</b>	<b>26'434'900</b>	<b>25'267'700</b>
Résultat d'exploitation avant intérêts et impôts	3'644'800	2'084'100
Produits financiers	125'800	80'500
Charges financières	-7'200	-11'000
Impôts sur le rendement	-1'162'300	-704'600
	<b>2'601'100</b>	<b>1'449'000</b>
Plan de retraite	-1'000'000	
Résultat financier exceptionnel	0	93'700
<b>Total</b>	<b>1'601'100</b>	<b>1'542'700</b>



## Commentaires sur les comptes

L'année hydrologique 2010 a été moyenne. La production de l'usine a été de 21,96 GWh contre 19,98 GWh en 2009. Elle est inférieure de 3,22 GWh à la moyenne des dix dernières années (25,16 GWh).

Les achats d'énergie ont augmenté de 2,23 GWh. Cette hausse correspond à une demande de consommation plus forte de nos clients par rapport à 2009. Les pertes physiques se sont élevées à 4,48 GWh (3,37 GWh en 2009).

Au niveau comptable, la valeur des achats d'énergie, sans les achats d'énergie dite « verte », a également diminué de Fr. 107'040.–. En 2010, le certificat écologique de la totalité de la production de l'usine a été vendu en Angleterre pour un montant de Fr. 3'558'960.– (Fr. 4'392'997.– en 2009). La quantité vendue a dû être achetée à BKW-FMB Energie SA pour un montant de Fr. 3'482'100.– (Fr. 4'323'060.– en 2009). La différence entre ces deux montants correspond à la plus-value écologique obtenue par cette transaction, soit Fr. 76'860.–.

Les produits d'exploitation atteignent Fr. 26'301'201.96 sans la valeur d'acquisition de l'énergie verte et les prestations activées (Fr. 22'736'310.– en 2009), soit une augmentation de Fr. 3'564'891.96. Cette augmentation provient essentiellement du projet « Juvent SA » pour la construction des éoliennes 9 à 16 pour environ Fr. 3'000'000.– et de l'augmentation des ventes de l'énergie.

Les charges d'exploitation, sans les achats d'énergie, s'élèvent à Fr. 13'288'200.– (Fr. 11'085'500.–), soit une augmentation de Fr. 2'202'700.–. Cette augmentation correspond, comme pour les produits, aux frais pour le projet Juvent SA ainsi qu'à l'augmentation du coût de la vie pour les charges courantes.

Le montant de Fr. 1'000'000.– pour le plan de retraite figurant dans le compte de profits et pertes correspond à l'adaptation de la provision pour les rentes promises aux anciens collaborateurs de la société. Au 31 décembre 2010, la provision s'élève à Fr. 1'423'526.50. Ce montant a été confirmé par un calcul actuariaire. Cette adaptation tient compte de l'augmentation de l'espérance de vie de nos retraités.

Le bénéfice net de l'exercice 2010, Fr. 1'601'100.– (Fr. 1'542'700.– en 2009) auquel s'ajoute le solde reporté de 2009, soit Fr. 1'292'700.– atteint un montant disponible à l'intention de l'assemblée générale des actionnaires de Fr. 2'866'800.– (Fr. 2'403'200.– en 2009).

Le conseil d'administration propose, à l'assemblée générale des actionnaires, la répartition suivante :

Dividende brut (par titre Fr. 80.–)	Fr. 1'120'000.–
Bénéfice non distribué sur propres actions	Fr. -38'200.–
Attribution à la réserve spéciale	Fr. 10'000.–
Solde reporté	Fr. 1'775'000.–
TOTAL	<u>Fr. 2'866'800.–</u>

Cette année, comme en 2009, il est renoncé au paiement du dividende sur les actions SEG détenues par La Goule, soit sur 477 actions.

Au nom du conseil d'administration

Le président : Mario Annoni

Le vice-président : Beat Grossenbacher



## Administration et personnel

### Administration

L'assemblée générale a eu lieu le 15 juin 2010. Elle a adopté les comptes de l'exercice 2009. Aucune décision particulière n'a été prise et il n'y a pas eu de nomination.

### Personnel

En 2010, le personnel de la Société des Forces Electriques de La Goule est resté stable (33.4 collaborateurs à temps plein (34 personnes occupées plus 4 apprentis). Au 31 décembre 2010, l'effectif de La Goule était au complet à deux collaborateurs près (réception et comptabilité).

L'entreprise a poursuivi ses efforts dans le domaine de la formation avec 4 apprentis de commerce. En 2010, aucun apprenti « électricien de réseau » n'a été formé. Durant l'année 2010, un collaborateur, M. Bessire, a suivi la formation pour obtenir le brevet fédéral d'électricien de réseau.

En 2010, un collaborateur, M. Walter Fankhauser, machiniste à l'usine, est parti à la retraite après une activité de plus de 30 ans. La Goule l'a remercié pour tout le travail effectué et lui a souhaité, ainsi qu'à sa famille, une heureuse retraite.

### Informatique

L'équipement informatique de la société a poursuivi son évolution dans le sens des exigences de l'ouverture du marché sur l'énergie.

### Organe de révision

L'assemblée générale du 15 juin 2010 a nommé la société Ernst & Young SA, Berne, en qualité d'organe de révision pour l'année 2010.





## Bilan au 31 décembre 2010

(avant répartition du bénéfice – les chiffres sont arrondis à la centaine)

<b>Actif</b>	<b>2010</b>	<b>2009</b>
	Fr.	Fr.
<i>Centrale hydroélectrique de La Goule</i>		
Valeur de construction	4'012'100	
Amortissements de réversion	-875'000	
Amortissements cumulés	-2'581'900	555'200
		584'100
<i>Sous-stations et stations de couplage</i>		
Valeur de construction	9'618'200	
Amortissements cumulés	-9'185'600	432'600
		457'800
<i>Lignes primaires</i>		
Valeur de construction	8'820'400	
Amortissements cumulés	-6'463'500	2'356'900
		1'300'500
<i>Réseaux de distribution</i>		
Valeur de construction	25'747'400	
Compteurs et télécommandes	3'694'400	
Amortissements cumulés	-26'354'400	3'087'400
		2'530'400
<i>Immeubles</i>		
Valeur de construction et frais d'acquisition	8'200'800	
Amortissements cumulés	-6'491'100	1'709'700
		1'659'200
<i>Mobilier, outillage, ordinateurs, véhicules</i>		
	557'700	346'000
<i>Installations en construction</i>		
	108'200	94'800
<i>Participations et autres immobilisations financières</i>		
	2'573'000	2'120'300
	<b>11'380'700</b>	<b>9'093'100</b>
<i>Stocks et contrats pour tiers</i>		
	522'600	507'000
<i>Débiteurs pour livraisons et prestations</i>		
	7'560'000	5'008'600
<i>Autres créances à court terme</i>		
Tiers	309'900	
Actionnaires	2'769'200	
Actifs transitoires	41'000	3'120'100
		12'267'800
<i>Titres</i>		
	1'056'400	1'029'400
<i>Liquidités</i>		
	9'448'300	2'430'600
	<b>21'707'400</b>	<b>21'243'400</b>
<b>Total de l'actif</b>	<b>33'088'100</b>	<b>30'336'500</b>



## Bilan au 31 décembre 2010

(avant répartition du bénéfice – les chiffres sont arrondis à la centaine)

<b>Passif</b>		<b>2010</b>	<b>2009</b>
		Fr.	Fr.
<i>Capital-actions</i>		3'500'000	3'500'000
<i>Réserve légale générale</i>		1'750'000	1'735'000
<i>Réserve spéciale</i>		30'000	17'000
<i>Réserve pour actions propres</i>		1'044'500	1'017'500
<i>Bénéfice au bilan</i>			
Report au début de l'exercice	1'266'400		
Bénéfice de l'exercice	1'601'100	2'867'500	2'403'200
		<b>9'192'000</b>	<b>8'672'700</b>
<i>Engagement à long terme</i>			
Provisions		11'785'000	9'869'000
Autres engagements à long terme		45'000	0
Droits d'usage		2'726'200	1'605'300
		<b>14'556'200</b>	<b>11'474'300</b>
<i>Créanciers pour livraisons et prestations</i>			
Tiers	489'600		
Actionnaires	584'500	1'074'100	1'673'000
<i>Autres engagements à court terme</i>			
Tiers	633'500		
Actionnaires	0		
Provisions à court terme	2'661'300		
Passifs transitoires	4'971'000	8'265'800	8'516'500
		9'339'900	10'189'500
<b>Total du passif</b>		<b>33'088'100</b>	<b>30'336'500</b>





## Tableau de financement 2010

(Les chiffres sont arrondis à la centaine)

	2010 Fr.	2009 Fr.
<b>Produit de l'exercice</b>	<b>12'083'900</b>	<b>6'369'100</b>
Bénéfice de l'exercice	1'601'100	1'542'700
<b>Eléments n'entraînant pas de mouvement de fonds</b>		
- amortissement d'exploitation	1'669'600	1'469'300
- variation provision sur stocks et contrats de tiers	31'800	-31'100
- variation provision débiteurs	127'000	76'000
- variation de provisions	1'916'000	146'000
<b>Variation du fonds de roulement :</b>		
- réalisable	6'469'400	633'900
- valeur d'exploitation	-47'300	331'400
- variation de la valeur exigible à court terme	316'300	2'200'900
<b>Investissements</b>	<b>-3'984'300</b>	<b>-3'769'300</b>
Investissements en immobilisations corporelles	-3'482'300	-3'315'000
Investissements en immobilisations financières	-27'000	-4'300
Désinvestissements en immobilisations corporelles	0	0
Désinvestissements en immobilisations financières	-475'000	-450'000
<b>Financement</b>	<b>-1'081'900</b>	<b>-1'015'000</b>
Dividende versé	-1'081'900	-1'015'000
<b>Autres opérations</b>	<b>7'017'700</b>	<b>1'584'800</b>
<b>Financement au 1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>2'430'600</b>	<b>845'800</b>
<b>Financement au 31 décembre</b>	<b>9'448'300</b>	<b>2'430'600</b>



## Annexe aux comptes

(Les chiffres sont arrondis à la centaine)

			2010	2009	
			Fr.	Fr.	
<b>Immobilisations financières</b>					
- Sur divers immeubles					
Cédules hypothécaires, 1 <sup>er</sup> rang			4'000'000	4'000'000	
- Sur immeuble Les Breuleux					
Cédule hypothécaire, 1 <sup>er</sup> rang			320'000	320'000	
			<b>4'320'000</b>	<b>4'320'000</b>	
<b>Immobilisations corporelles</b>					
- Immeuble de production (usine)			14'650'800	12'045'000	
- Immeuble de distribution (s/st. + st. coupl. + st. transf.)			54'548'400	36'630'450	
- Immeubles			26'186'100	25'927'750	
- Autres immob. corp. (machines, équipements, mobilier, etc.)			20'893'000	20'847'000	
			<b>116'278'300</b>	<b>95'450'200</b>	
<b>Capital-actions, Participation</b>					
		Fr.	% SEG		
Sté F.-M. du Châtelot, Chx-Fds	Prod. électricité	12'000'000	11 2/3	1'400'000	1'400'000
Juvent SA, Berne	Prod. élect. éolienne	100'000	5	5'000	5'000
Funiculaire Saint-Imier	Transport	250'000	0.280	700	700
Westelec SA	Distribution	100'000	5	6'300	5'000
Youtility SA	Distribution	1'500'000	6.670	100'000	100'000
				<b>1'512'000</b>	<b>1'510'700</b>
<b>Prêt Fr.</b>					
Juvent SA, Berne	Prod. élect. éolienne	18'500'000	5	925'000	0
Juvent SA, Berne	Prod. élect. éoliennes 7 et 8	1'334'700	5	66'700	118'600
				<b>2'503'700</b>	<b>1'629'300</b>
				<b>1'044'500</b>	<b>1'014'500</b>

477 actions au porteur de Fr. 250. – nom.

En 2010, il a été acheté 9 actions à Fr. 3000. –.

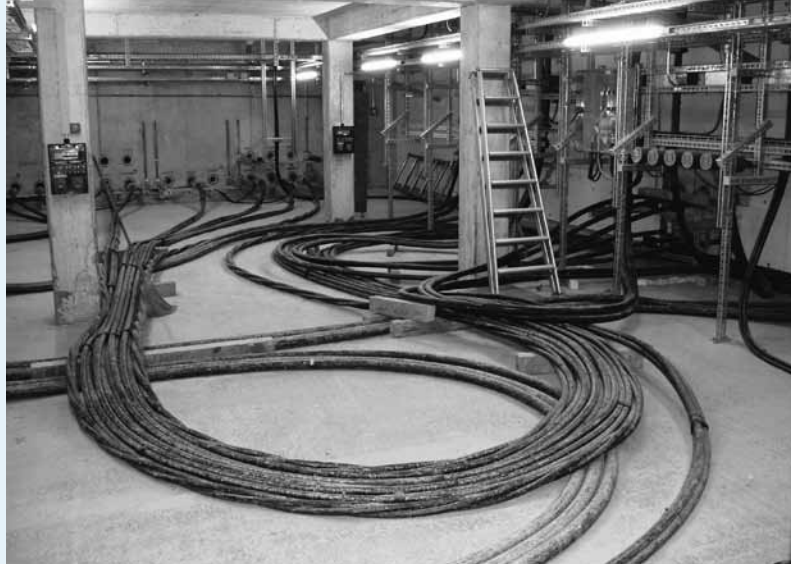
### Art. 663b par. 12 du CO, indications relatives à l'exécution d'une évaluation du risque

La gestion du risque est considérée comme une fonction auxiliaire de la gestion d'entreprise et a pour objectif de rendre transparents les risques liés aux différents secteurs d'activité à l'attention des décideurs. Le principal élément est le processus de gestion du risque pour une saisie systématique et une évaluation des risques ainsi que la gestion et le contrôle de la mise en œuvre.

Les principes définis de la gestion du risque régissent outre la gestion des risques issus de l'activité opérationnelle, également les risques liés à la stratégie et leur mise en œuvre dans les projets. La direction de l'entreprise surveille et gère ces risques.

La gestion du risque incombe à la direction, qui définit les directives au sein de l'entreprise en vue d'une méthode de risque et agrège les risques aux différents niveaux de l'entreprise.

Le processus de gestion du risque est régulièrement vérifié et les résultats sont documentés. Le conseil d'administration a évalué les risques en rapport avec l'activité commerciale opérationnelle de 2010 pour la dernière fois, lors de la séance d'avril 2010.



## Emploi du bénéfice

	2010 Fr.	2009 Fr.
<b>Proposition du conseil d'administration</b>		
Bénéfice reporté au début de l'exercice	1'292'700	860'500
./. Attribution à la provision propres actions	-27'000	0*
Bénéfice net de l'exercice	1'601'100	1'542'700
Bénéfice disponible au bilan	2'866'800	2'403'200
<b>Soit à disposition</b>	<b>2'866'800</b>	<b>2'403'200</b>
à répartir comme suit :		
Dividende brut Fr. 80. – par titre	1'120'000	1'120'000
Bénéfice non distribué sur propres actions 1)	-38'200	-37'500*
Attribution à la réserve légale générale	0	15'000
Attribution à la réserve spéciale	10'000	13'000
Report à nouveau	1'775'000	1'292'700
	<b>2'866'800</b>	<b>2'403'200</b>

Remarque :

1) Il est prévu de renoncer au paiement du dividende sur les 477 actions détenues par la SEG.

\*) Le nombre d'actions propres peut varier entre la date d'émission du rapport et la date de l'Assemblée générale.

Le conseil d'administration propose un dividende brut de Fr. 80. – par titre.

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de la Société des Forces Electriques de La Goule comprenant le compte de profits et pertes, le bilan, le tableau de financement et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2010.

### *Responsabilité du conseil d'administration*

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

### *Responsabilité de l'organe de révision*

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses (NAS). Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former une opinion d'audit.

### *Opinion d'audit*

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2010 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

### **Rapport sur d'autres dispositions légales**

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et l'indépendance (art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 chiff. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Ernst et Young SA

Thomas Stenz  
Expert-réviseur agréé  
(Réviseur responsable)

Florence Gauthey  
Expert-réviseur agréé

Berne, le 19 avril 2011